

13 février 2009 - Seul le prononcé fait foi

[Télécharger le .pdf](#)

Déclaration de M. Nicolas Sarkozy, Président de la République, sur la crise sociale aux Antilles, à Paris le 13 février 2009.

La crise sociale en Guadeloupe et en Martinique révèle un malaise que nous avons pris très au sérieux dès les premiers jours. La question du pouvoir d'achat aux Antilles est au coeur des difficultés de nos compatriotes qui, eux aussi, subissent, de plein fouet, les conséquences de la crise financière.

Dès le début du conflit, j'ai demandé au Premier Ministre, François FILLON et au secrétaire d'Etat en charge de l'Outre-mer, Yves JEGO, d'être très à l'écoute des revendications exprimées par le collectif d'associations et de syndicats. Le déplacement d'Yves JEGO - que je remercie de ce qu'il a fait - a permis d'élaborer une plateforme de mesures qui pourront être mises en oeuvre immédiatement dès la fin du conflit. Je demande à chaque ministre de participer pleinement à cet effort.

Je crois, aujourd'hui, que nul ne peut contester l'effort de l'Etat et les mesures prises pour garantir une plus grande transparence des prix et une amélioration du pouvoir d'achat en outre-mer.

Le développement que j'appelle de mes voeux doit s'accompagner d'une meilleure répartition des richesses. Il ne peut y avoir une société à deux vitesses où une catégorie sociale progresse alors qu'une autre stagnerait et resterait dépendante des prestations sociales. La question de la meilleure répartition des richesses concerne la France entière et sera abordée, à Paris, avec les partenaires sociaux, le 18 février prochain. Elle revêt une importance toute particulière en Outre-mer.

L'économie de ces territoires a besoin d'évoluer et de s'ouvrir davantage à la concurrence. Je souhaite un vrai changement sur ce sujet. Nous sommes arrivés à améliorer les conditions de la concurrence sur les lignes aériennes et nous devons avoir le même rôle moteur pour les autres secteurs de l'économie, même si tout ne dépend pas de l'Etat. Je souhaite que vous vous mobilisiez fortement sur ce sujet.

Nous devons cependant, face à la crise, rester lucides et conserver le sens de l'intérêt général à long terme pour les populations d'Outre-mer. Méfions-nous des fausses « bonnes idées » de court terme pour sortir du conflit qui, en réalité, ne feront que compromettre l'avenir de ces territoires. Mon ambition pour l'Outre-mer a toujours été d'assurer un développement endogène, créateur de richesse pour tous. C'est la seule façon de générer des emplois durables et de faire diminuer le chômage. Je pense à toute cette jeunesse de l'Outre-mer qui doute, qui a peur pour son avenir. Nous avons le devoir de lui redonner espoir et de lui donner la possibilité de vivre dignement du fruit de son travail.

Ce conflit montre à quel point la société antillaise a besoin de se rénover mais aussi de se retrouver et de renforcer sa cohésion sociale. Plus que jamais, l'Etat doit être juste et il n'est au service d'aucun groupe, d'aucune catégorie sociale. Il est le garant de la cohésion nationale et de l'intérêt général. La Guadeloupe et la Martinique font partie de la France et il ne saurait y avoir, pour ces territoires, de différences dans les valeurs d'équité et d'égalité que porte la République. Au-delà de la question du pouvoir d'achat, je pense que nos compatriotes expriment aussi un problème plus profond de société. La société antillaise, riche de ses différences, a toujours eu besoin de se construire autour de son identité propre. Elle a le sentiment, aujourd'hui, qu'elle n'est pas entendue. Nous devons continuer à nous battre, tous les jours, pour que la République fasse une plus grande place à tous ceux qui incarnent la diversité de la France.

Monsieur le Premier ministre, Messieurs les Ministres, cette crise sociale aux Antilles doit nous interpeller collectivement. Elle doit vous rappeler que l'avenir de nos collectivités ultramarines n'est pas l'affaire du seul ministre en charge de l'Outre-mer. Chaque membre du gouvernement doit se sentir concerné et doit s'y impliquer personnellement. C'est pour cette raison que je souhaite que l'on mette en place, comme je m'y étais engagé pendant la campagne présidentielle, un « Conseil interministériel de l'Outre-mer », sans délai. Ce conseil se réunira, dans les prochains mois, pour faire des propositions sur la rénovation de la politique menée par l'Etat en Outre-mer.